

Le contexte, en matière de politique de l'enfance et d'assistance éducative nous invite à ne pas baisser la garde !  
Pour le faire entendre, il n'y a pas d'autres alternatives que d'associer davantage de personnes et d'associations disposées à rejoindre notre mouvement et la dynamique que nous défendons depuis plus de 40 ans.  
Ensemble pour aller encore plus loin, pour une protection de l'enfance juste !



## ADHESION PERSONNES MORALES

### Année civile 2022

Le montant des cotisations est calculé à partir de l'application d'un taux de **0,35 / 1000** du compte **64** du budget prévisionnel accordé N – 1 de chacun des services de milieu ouvert géré par l'association.  
Pour l'année 2022, le plafond est fixé à 1200€.

Montant du compte 64 du prévisionnel N-1 de chacun des services de milieu ouvert géré par l'association

L'ASSOCIATION : .....

NOM DU DIRECTEUR GENERAL: .....E-Mail : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....E-Mail secrétariat : .....

Déclare adhérer à l'Association CARREFOUR NATIONAL DE L'A.E.M.O conformément à l'article 5 des statuts et régler le montant de la **cotisation 2022, soit la somme de** .....  
**représentant 0,35 / 1000 du compte 64 du budget prévisionnel N - 1**

Le règlement est à effectuer par chèque

Ci-joint : Chèque bancaire .....

n° .....

du .....

à l'ordre du C.N.A.E.M.O

ou

Par virement bancaire sous la référence ADHESION-22 + nom de l'association (IBAN : FR76 3002 7174 1100 0200 1210 107).

N'oubliez pas de nous faire parvenir votre fiche d'adhésion par mail à [contact@cnaemo.com](mailto:contact@cnaemo.com) ou par voie postale accompagnée de la date du virement. Date du virement bancaire : .....

Fait à ..... Le ..... 2022 ✍

**NB: L'adhésion 2022 acquittée ou renouvelée sera exigée pour participer aux votes lors de l'assemblée générale annuelle du CNAEMO.**